Je vote CFDT
du 03 au 10 déc 26

Cfdt:

S’engager pour chacun, Agir pour tous

Des élu-es à vos côtés pour des parcours reconnus, équitables et durables



- **Rémunération & égalité de traitement**
  Des rémunérations justes, transparentes et reconnues.
- **Contrats & sécurisation des parcours**
  Lutter contre la précarité et garantir des parcours plus stables.
- **Carrière & évolution professionnelle**
  Des perspectives d'évolution et un accès équitable à la formation.
- **Droits & accompagnement**
  Vous informer, vous soutenir et défendre vos situations individuelles.

CCP ENSAIT

VOTEZ CFDT

Rémunération & égalité de traitement

- Agir pour une **grille de rémunération transparente** et régulièrement réévaluée.
- Obtenir l'**égalité de traitement** à travail et responsabilités comparables.
- Faire **reconnaître les compétences et le travail** réellement exercé.
- Lutter contre les **écarts de rémunération** entre les **femmes** et les **hommes**.

Carrière & évolution professionnelle

- Garantir un **accès équitable** à la **formation professionnelle** dès le recrutement et tout au long du parcours.
- Favoriser les **perspectives d'évolution** et la **mobilité interne.**
- Valoriser les **compétences**, qualifications et expériences acquises.
- Veiller à la **prise en compte des responsabilités** exercées dans l'évolution des rémunérations et des missions.

Contrats & sécurisation des parcours

- **Favoriser les CDI** et mettre fin à l'enchaînement des contrats courts ou sur projet.
- Veiller au **respect des règles** de recrutement, de renouvellement et de fin de contrat.
- **Accompagner les agents** en cas de non-renouvellement ou de fin de contrat dont les situations relèvent de la CCP.
- Porter une attention particulière aux **agents en situation de handicap** ou rencontrant des difficultés particulières.

Droits & accompagnement

- Vous **informer sur vos droits** et les règles applicables aux agents contractuels.
- Vous **accompagner dans les situations individuelles** relevant de la CCPANT (licenciements, certaines situations de non-renouvellement, questions disciplinaires).
- Veiller au respect de l'**égalité de traitement** et à l'absence de discrimination.
- Porter vos situations devant la CCPANT et **défendre une approche humaine et équitable**.

La CCP, c'est quoi ?

Une instance consultative qui examine certaines décisions individuelles concernant les agents non titulaires, notamment les licenciements, certaines situations de non-renouvellement de contrat et les questions disciplinaires. Vos représentants CFDT y défendent vos droits et veillent à la transparence et à l'équité des décisions.

Nos priorités

- **Actualisation et transparence des rémunérations des agents contractuels.**
- **Reconnaissance du travail réellement exercé.**
- **Accès équitable à la formation professionnelle.**
- **Accompagnement des mobilités et des évolutions de métiers.**
- **Égalité de traitement entre contractuels et titulaires à travail et responsabilités comparables.**

Cfdt:

1er syndicat de France